

Françoise GAINCHE – Documentaliste - Espace Doc' - Site Le Havre

1. Respect du droit d'auteur
2. Retrouver les documents sources

- La bibliographie se présente sous un format défini par une norme

- norme d'écriture des **références bibliographiques**
- Exemple : norme nationale AFNOR

➤ La référence bibliographique

=

ensemble des éléments qui décrivent un document et qui permettent de l'identifier :



Astuce de méthodo
de travail : établir
des fiches de lecture

- Auteur
- Titre
- Éditeur
- Pages
- Etc.

Un document complet sur la norme AFNOR
est disponible sur le Portail Documentaire de l'ENSM.

• Référence bibliographique

Exemple pour un article :

GEOFFROY, Robin. Taux de fret : année noire pour le vrac sec. *Le Marin*. 27 novembre 2015. n° 3567, p. 12.

Exemple pour un ouvrage :

STURMEL, Philippe, et al. *Les échanges maritimes et commerciaux de l'antiquité à nos jours*. Vol.1. Paris : L'Harmattan, 2014. Méditerranées

Exemple pour un article en ligne :

PENARD, Katell. La conjoncture des transports se redresse au deuxième trimestre 2015. *Observation et Statistiques* [en ligne]. Octobre 2015, n° 688. 6 p. [consulté le 06 novembre 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/CS688.pdf> ²

- Exemples vus dans des mémoires des années précédentes
A PROSCRIRE !

OIT. CONVENTION DU TRAVAIL MARITIME 2006

Modèle :

Auteur(s). Titre : sous-titre. Tomaison [en ligne]. n° d'édition. Lieu d'édition : nom de l'éditeur, année d'édition. Nom collection ; n° collection. [Consulté le JJ mois AAAA]. Disponible à l'adresse : copier / coller URL complète

Organisation Internationale du Travail. *Convention du travail maritime*. [en ligne]. Genève : Organisation Internationale du Travail, 2006. [consulté le 21 septembre 2015]. Disponible à l'adresse : http://www.ilo.org/global/standards/maritime-labour-convention/WCMS_090215/lang-fr/index.htm

- Exemples vus dans des mémoires des années précédentes
A PROSCRIRE !

Article de Franck DOLLFUS dans *Le Marin* du 27/06/2015, intitulé « la loi relative aux activités privées de protection des navires revient de loin »

Modèle :

Auteur(s). Titre : sous-titre de l'article. Titre : sous-titre de la revue. Date de parution de la revue, volume de la revue, n° de la revue, pagination de l'article.

DOLLFUS, Franck, HUBNER, Christian, LE GOAZIOU, Benoît. La loi relative aux activités privées de protection des navires revient de loin. *Le Marin*, 27 juin 2015, n°3494, p.24.

• Exemples de références bibliographiques



Exploiter les bibliographies des documents consultés

Source : http://www.ilo.org/global/standards/maritime-labour-convention/WCMS_090215/lang-fr/index.htm

- 1) PATTERSON Chris J., RIDLEY Jonathan D. *Ship stability, powering and resistance*. Londres : Bloomsbury Publishing Plc, 2014. Reeds Marine Engineering and Technology; n°13.
- 2) LAFARGUE, Paul. *Le droit à la paresse* [en ligne]. Paris : Feedbooks, 2006-2015. [Consulté le 08 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <http://fr.feedbooks.com/item/351304/le-droit-%C3%A0-la-paresse>
- 3) ACERRA, Martine. Les acteurs de la construction navale. In : Musée Maritime de l'île de Tatihou. *Des vaisseaux et des hommes : vaisseaux de ligne et gens de mer dans l'Europe du XVII^e siècle*. Saint-Vaast-La-Hougue, Musée Maritime de l'île de Tatihou, 1992, p.29-32.
- 4) EOCHE-DUVAL, Christophe. Réforme de la résolution des litiges individuels entre les marins et les employeurs. *Le Droit Maritime Français*. avril 2015, n° 768, p. 289-295
- 5) France Energies Marines. *MOOC Energies Renouvelables* [en ligne]. [consulté le 08 juillet 2015]. Disponible à l'adresse : <http://www.france-energies-marines.org/A-la-une/MOOC-Energies-Renouvelables>
- 6) CLOSTERMAN, Jean-Pierre. *Les facteurs humains au cœur de la sécurité maritime : la gestion des ressources en passerelle de navire*. Thèse : Doctorat en psychologie. Lorient : Université de Bretagne-Sud, 2014.

• PLAGIAT

Quelques définitions.... Avant les exemples

Citation : Fait de mentionner le texte exact avec les termes précis rédigés par l'auteur cité. (Copier/coller)
Sera copiée entre guillemets et référencée en bibliographie

Paraphrase : Fait de reproduire la pensée d'un auteur, reformulée avec d'autres mots. (autorisation de le faire si référencé)
Sera référencée en bibliographie.

Plagiat : Fait de citer ou de paraphraser sans mentionner l'auteur ou la source.

Exemples de citation

Dans le mémoire :

Les matières concernées sont définies précisément :

« Le transport de matières dangereuses concerne : les explosifs, les gaz, les liquides inflammables, les peroxydes produits contenant de l'oxygène et susceptibles de décomposition ou de combustion, les matières toxiques (colorant, pesticide, désinfectant, etc.), les matières infectieuses (culture de virus, déchets médicaux, etc.), les substances radioactives (réglementation spécifique), les matières corrosives (qui attaquent la peau par exemple, l'acide), les autres matières et objets dangereux (piles, engins de sauvetage, matière dangereuse pour le milieu aquatique, etc.). » (1) ou (Direction de l'information légale et administrative, 2015).

En bibliographie

soit méthode système numérique,
soit méthode alphabétique auteur :

1- Direction de l'information légale et administrative, Ministère en charge des transports. Transport de matières dangereuses. In : *Service-Public-Pro.fr* [en ligne]. Paris : Direction de l'information légale et administrative. 02/04/2015. [consulté le 15/12/2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23646>
ou
Direction de l'information légale et administrative, Ministère en charge des transports. Transport de matières dangereuses. In : *Service-Public-Pro.fr* [en ligne]. Paris : Direction de l'information légale et administrative. 02/04/2015. [consulté le 15/12/2016]. Disponible à l'adresse : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23646>

Exemples de paraphrase

Dans le mémoire :

Le transport maritime de matières dangereuses est réglementé internationalement² afin de définir la sécurité des cargaisons et des navires et de protéger le milieu marin (8, p. xiii) ou (OMI, 2014, p.xiii)

En bibliographie :

8- Organisation Maritime Internationale. Code IMDG : code maritime international des marchandises dangereuses. Vol.1. Londres, Organisation Maritime Internationale, 2014.

ou

Organisation Maritime Internationale. Code IMDG : code maritime international des marchandises dangereuses. Vol.1. Londres, Organisation Maritime Internationale, 2014.

En note de bas de page :

2- IMDG : International Maritime Dangerous Goods. Code de réglementation international.

Cas des tableaux, diagrammes, schémas, graphiques,...

Dans le mémoire :



Fig.2. BAUDU, Hervé

Dans la table des illustrations :

Figure 2 : BAUDU, Hervé. Les caractéristiques d'un navire. In : BAUDU, Hervé. *Traité de manœuvre*. Rennes, Infomer, 2015, figure 1, p.21. Bibliothèque de l'institut français d'aide à la formation professionnelle maritime.

Dans le mémoire :



Fig.22. MILLER, Greg

Dans la table des illustrations :

Figure 22 : Mariel transshipment plan. In : MILLER, Greg. Cuba's post-embargo game plan. *IHS Fairplay*, vol. 386, n° 6880, p.12.

DROIT IMAGE est complexe



Plus simple

Utilisez les photos de sites de photographies libres de droit

CANSTOCK - Site spécialisé industriel : Photo payante pour utilisation dans votre mémoire
<http://www.canstockphoto.fr/>

FOTOLIA – création d'un compte – téléchargement gratuit de 3 photos. <https://fr.fotolia.com/>

PIXABAY – site de partage – sous licence creative commons. Usage non commercial.
<https://pixabay.com/fr/>

FICKR – site de partage – choisir photos dans menu licence pour avoir droit insertion mémoire. -
<https://www.flickr.com/groups/french/>

IMO propose des photos sur Flickr.fr <https://www.flickr.com/photos/imo-un/collections/72157626951055137>

• CITER SES SOURCES

CITER SES SOURCES :

Comment procéder pour un gain de temps ?

CITER SES SOURCES :

Reconnaître que vous n'êtes pas l'auteur

NE PAS CITER SES SOURCES = PLAGIAT

DROIT AUTEUR

VOUS ETES AUTEUR

VOUS AVEZ DES DROITS

L'ENSM vous reconnaît ces droits

Notamment dans la fiche d'autorisation de diffusion de votre mémoire :

Je (nous) soussigné(s), déclare (déclarons)

☐ en qualité de titulaire(s) du droit d'auteur que ce travail est un travail original
☐ être détenteur(s) des droits sur les images, graphiques, schémas et tableaux
 insérés ou à défaut s'être assuré(s) de pouvoir les utiliser ou avoir fait les
 démarches nécessaires de demande d'insertion